

## Recherches sociographiques



# Les morphologies du passé

Serge Courville

Volume 26, numéro 1-2, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 I

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056141ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056141ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Commentaire : Serge Courville, *Les morphologies du passé*

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courville, S. (1985). Les morphologies du passé. *Recherches sociographiques*, 26(1-2), 203–207. <https://doi.org/10.7202/056141ar>

## LES MORPHOLOGIES DU PASSÉ

Au Québec, comme en France d'ailleurs,<sup>1</sup> la pratique géographique a toujours privilégié l'explication du présent : c'est l'Actuel qui importe et, à un degré beaucoup moindre, le Futur ou le Passé. En soi, ce choix n'a rien de condamnable et peut même témoigner d'une parfaite sensibilité aux problèmes de notre époque. Mais là où il devient plus sujet à caution, c'est lorsque cette explication se passe d'analyses génétiques, ce qui peut être le fait aussi bien de ceux qui pratiquent une géographie théorique que de ceux qui, tout en retenant une démarche plus classique, procèdent par reproduction de synthèses faites par d'autres plutôt que par investigations directes dans le passé.

Entendons-nous bien : notre but ici n'est pas de trouver des coupables et de les signaler au mépris public. Il est plutôt de rechercher ce qui a pu faire défaut dans la géographie québécoise depuis les années 1960, pour qu'elle puisse, à l'avenir, contribuer plus pleinement à l'étude du Québec.

Bien sûr, rechercher des causes implique une définition préalable de la discipline et de ses champs de compétence, car rien n'indique que la géographie doive se préoccuper du temps : pour l'opinion publique n'est-elle pas avant tout une science de l'espace ? À notre avis cependant, ce serait là bien mal poser le problème car, dès qu'il s'agit de science, les frontières disciplinaires n'ont plus aucun sens. Ce qui importe avant tout, c'est l'apport concret que peut offrir chaque discipline dans l'analyse de l'objet, l'angle particulier selon lequel elle aborde les problèmes et qui ne fournit tout au plus que des moyens supplémentaires de faire progresser l'analyse. En géographie, cet angle c'est l'espace, que beaucoup de géographes conçoivent aujourd'hui comme le produit dynamique du rapport culturel et social. Seules les méthodes d'analyse changent ou se perfectionnent, et encore, que de similitudes entre les techniques d'enquête directe suggérées autrefois par Raoul Blanchard et celles de l'histoire orale pratiquées aujourd'hui par beaucoup d'historiens ! Bref, ce serait une illusion de croire que la géographie peut et doit produire une synthèse totale du réel.

---

1. Voir le chapitre qu'y consacre Paul CLAVAL dans sa *Géographie humaine et économique contemporaine*, chapitre 12, « Histoire et culture », (Paris, Presses universitaires de France, 1985, 442p.)

Comme les autres sciences dites « sociales », son rôle n'est que complémentaire à d'autres démarches par ailleurs tout aussi essentielles. Évidences, dira-t-on, mais comment loin des pratiques et des perceptions actuelles, surtout dans le domaine des rapports entre géographie, histoire et sociologie.

Née sous l'influence de la géographie classique française, la géographie québécoise a pris très tôt l'habitude de rechercher dans le passé des éléments d'explication au présent. Cette habitude ne s'est pas comme telle perdue puisqu'on la retrouve dans tous les courants qu'a connus la géographie québécoise depuis une quinzaine d'années : géographie théorique et quantitative, géographie radicale ou géographie critique plus ou moins d'influence marxiste, géographie du comportement et, plus récemment, géographie de la territorialité. Mais ce dont je veux parler ici, c'est de cette géographie dite « historique » dont on s'attend à ce qu'elle plonge directement dans le passé, avec des problématiques, des méthodes et des techniques de collecte, d'analyse et de traitement des données proches de celles que retiennent et que pratiquent les historiens. Fidèles à leurs traditions, les géographes en ont fait, soit une démarche de la géographie culturelle, soit une étape dans le processus de validation des modèles théoriques d'analyse. Dans le premier cas, la technique consiste à rechercher dans les attitudes, les valeurs et les comportements du passé les éléments d'explication aux attitudes, aux valeurs ou aux comportements actuels, ou à ce qui forme ce que l'on appelle *l'imaginaire collectif* ou *l'univers mental* des Québécois. Dans le deuxième, il s'agira de discuter des organisations actuelles en regard du pouvoir de certains groupes dans l'espace ou en regard des tendances antérieures du peuplement ou du développement régional. Plus rarement en ont-ils fait un champ de compétence spécifique, dont l'un des objets aurait été de refaire ce que Smith appelait autrefois « la reconstruction des géographies du passé ».<sup>2</sup>

Par délicatesse peut-être, sûrement par une mauvaise conception de la classification des sciences, renforcée d'ailleurs par la division croissante du travail intellectuel depuis les années 1960, les géographes québécois ont toujours éprouvé un certain inconfort à s'intéresser au domaine traditionnellement dévolu à l'histoire. Ils ont préféré les emprunts, même si parfois l'information obtenue avait été recueillie sans préoccupation spatiale ou avec des méthodes impuissantes à déceler leurs organisations dans l'espace. Oubliant le rôle qu'ils auraient pu jouer dans la collecte des données, ils ont abandonné à d'autres le soin d'explorer, les privant par là même des moyens de leur discipline.

Certes, il faudrait nuancer et reconnaître que tous les géographes du Québec n'ont pas abondé en ce sens. Pensons ici à certaines études récentes ou en cours en milieu régional ou urbain. Mais, dans l'ensemble, l'effort est resté localisé, pour ne pas dire isolé, d'autant plus qu'à partir des années 1970, la géographie québécoise sent le besoin de se renouveler au contact de nouvelles

---

2. C.T. SMITH, « Historical geography: current trends and prospects », dans: *Frontiers in Geographical Teaching*, London, Methuen, 1965 : 118-143.

influences moins sensibles que les anciennes au passé. De la vieille géographie descriptive d'influence française, on passe alors à une géographie plus théorique d'influence anglo-saxonne qui, sans rejeter toute forme de recherche génétique, la subordonne désormais aux exigences de l'axiome. De là à se satisfaire des anciennes synthèses ou des généralisations qu'elles avaient suscitées, il n'y avait qu'un pas, que beaucoup franchiront sans vraiment se préoccuper de sa portée.

En effet, parmi les diverses conséquences de cet abandon, on peut en noter au moins deux. D'une part, les géographes québécois n'ont à peu près pas participé aux débats qui ont animé l'Histoire depuis quelque dix ou quinze ans. D'autre part, ne participant pas à ces débats, il n'ont pas vu qu'une information nouvelle était née, qui aurait pu rajeunir leurs données et enrichir leurs modèles. Cédant aux exigences de la méthode, ils ont préféré imiter ce qui se faisait ailleurs plutôt que de s'engager dans des recherches empiriques qui eussent pu renouveler le stock vieilli et maintes fois réutilisé de données sur lequel ils avaient fondé leur vision du passé. Si bien qu'aujourd'hui encore, nous ne disposons d'aucune synthèse géographique valable sur les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les seules disponibles ayant été à peu près toutes réalisées par des géographes étrangers ne s'intéressant qu'à une étape ou un aspect du développement québécois.<sup>3</sup> Et comme les historiens ont d'autres préoccupations que d'analyser l'empreinte au sol des phénomènes qu'ils observent, aussi bien dire que personne ou à peu près n'étudie les organisations spatiales du passé, encore moins les conduites ou les comportements qui les ont engendrées. Car c'est une chose que de reconnaître l'importance de l'espace dans l'interprétation du passé et une autre que de l'inscrire vraiment dans le processus d'analyse.

Qu'a-t-on retenu surtout du paysage québécois des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sinon les formes et les fonctions du territoire organisé, vues souvent à trop grande échelle pour déceler toute la diversité de développement qu'engendrent les réseaux de relations communautaires? Nous avons déjà montré ailleurs<sup>4</sup> qu'à côté des structures administratives implantées de l'extérieur (la seigneurie, la côte, la paroisse, qui n'étaient pas initialement signifiantes pour le groupe humain installé dans la vallée du Saint-Laurent), il existait tout un réseau d'*aires domestiques* qui, elles, le devenaient. Bilan dynamique des rapports de toutes sortes qui s'établissent entre individus, ce sont elles surtout qui définissent la véritable géographie du Québec. Or, il se trouve que cette géographie n'a jamais été étudiée, ni même soupçonnée, sauf peut-être chez ceux qui se sont intéressés à la famille et à ses stratégies d'appropriation et de contrôle de l'espace. Fait significatif, ce sont les historiens, surtout, qui en ont

3. Voir, par exemple, les travaux de R.C. Harris sur le système seigneurial ou de J.-C. Lasserre sur le Saint-Laurent. R.C. HARRIS, *The Seigneurial System in Early Canada*, Québec, Madison, Milwaukee and London, Les Presses de l'Université Laval/The University of Wisconsin Press, 1968, 247p. J.-C. LASERRE, *Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1980, 735p.

4. S. COURVILLE, « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXVII, 3, 1983 : 417-429.

laissé entrevoir l'existence.<sup>5</sup> En étudiant d'emblée le rapport social, ils se sont vite retrouvés confrontés au problème de définition des aires où celui-ci s'exprimait.

Il en va de même avec le village au Québec, dont l'étude n'est encore qu'à peine amorcée, surtout par le biais de l'évolution des structures d'habitat.<sup>6</sup> S'il est une lecture qu'il presse de poursuivre chez nous, c'est bien celle-là, car c'est grâce à elle, peut-être, que se nuanceront les idées reçues sur la prétendue coupure ville/campagne au Québec et que se préciseront les origines réelles des vagues d'urbanisation et d'industrialisation que connaîtra bientôt la vallée du Saint-Laurent. Tout cela sans parler des données quantitatives nouvelles qu'elle pourrait mettre à la disposition des chercheurs et notamment de ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'agriculture dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est en effet assez étonnant de constater que la plupart des études faites jusqu'ici sur l'agriculture québécoise des années 1830–1850 négligent de distinguer, dans l'analyse, les populations qui vivent dans les côtes de celles qui se regroupent en villages et qui s'occupent à des activités autres que le travail de la terre. Comment restreindre les fichiers aux effectifs démographiques réels que cette agriculture concerne sans connaître d'abord les formes regroupées d'habitat qui parsèment le territoire étudié ? Les quelques enquêtes menées récemment sur le sujet montrent à quel point les évaluations antérieures gagnent à être révisées, l'agriculture de la période s'avérant beaucoup plus diversifiée et intégrée dans l'espace qu'on n'avait cru jusqu'ici.

Dans le même ordre d'idée, signalons que, pour la période antérieure à 1871, il n'existe encore que très peu de travaux cartographiques de base illustrant l'évolution des subdivisions de recensement entre les différents retours statistiques de la période. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des paroisses qui constituent le premier niveau officiel d'agrégation des données dans les différents recensements, mais dont on ignore encore à peu près tout de l'évolution des périmètres dans l'espace. Comment dès lors discuter du comportement démographique ou économique des populations qui les habitent sans les resituer d'abord dans des territoires comparables ?

La même remarque vaut pour les seigneuries, dont on ignore encore à peu près tout des limites réelles dans l'espace. La plupart des travaux disponibles

---

5. Sur les alliances et les stratégies matrimoniales, voir, entre autres : J. MATHIEU *et al.*, « Les alliances matrimoniales dans le Gouvernement de Québec, 1700–1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXV, 1, 1981 : 3–32 ; et L. LAVALLÉE, « La famille et les stratégies matrimoniales dans le gouvernement de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans : *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)*, Actes des colloques de 1979 et 1980, Montréal et Paris, Université de Montréal/École des hautes études en sciences sociales, 1980 : 141–147. Voir aussi : L. DECHÈNE, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Montréal, Plon, 1974, 588p.

6. Voir nos propres travaux sur le sujet : S. COURVILLE, « Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854 », *Cahiers de géographie de Québec*, XXVIII, 73–74, 1984 : 9–46.

sur le sujet ne valent que pour le régime français et encore, puisque beaucoup d'entre eux ont été réalisés uniquement à partir de l'information contenue dans les actes initiaux de concession, sans égard à leurs mutations ultérieures. Dans certains cas, on ira jusqu'à soustraire du territoire seigneurial des terres qui n'en seront officiellement détachées qu'après l'abolition du régime seigneurial en 1854. (Exemple : la seigneurie de Beauharnois, qui est toujours indiquée dans les travaux cartographiques sans la portion de territoire qui en sera détachée pour former le canton de Franklin, pourtant proclamé uniquement en 1857.) Dans d'autres cas, on indiquera des fiefs qui, bien que réellement concédés, se retrouveront réunis à une seigneurie voisine avant même d'avoir été mis en valeur ou arpentés.<sup>7</sup>

Que dire, enfin, de ces visions à gros traits des mouvements d'expansion de la population dans l'espace qui présentent la colonisation des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme un processus en tache d'huile, alors que l'on sait, par les défrichements indiqués sur la carte de Murray, qu'elle fut particulièrement sensible à la qualité des terroirs ?<sup>8</sup>

Bref, les exemples abondent de lectures morphologiques non encore entreprises ou achevées et qui privent la réflexion géographico-historique d'éléments essentiels pour la compréhension et l'interprétation du passé québécois. Là comme ailleurs, d'importantes recherches restent à faire, qui ouvriront peut-être des perspectives entièrement nouvelles pour la discipline. Reste à voir si elle saura relever le défi.

Serge COURVILLE

*Département de géographie,  
Université Laval.*

---

7. Voir notre note intitulée « Cartographie et toponymie seigneuriale ou quand l'histoire de la carte éclaire celle des toponymes », à paraître dans la collection *Dossiers toponymiques* de la Commission de toponymie du Québec.

8. Étude parue dans: J. SAINT-PIERRE, *L'aménagement de l'espace rural en Nouvelle-France: les seigneuries de la Côte-du-Sud*, thèse de maîtrise en histoire, Université Laval, 1982, xxiv + 174p.